

1-J-23/852

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

18ième ANNEE, No 3042

ADMINISTRATION : Amos, P. Q.

VENDREDI, 22 OCTOBRE 1937.

FATALE COLLISION DE CAMIONS

James Semeryn, de Val d'Or, a été tenu responsable de la mort de John Pasko, de Val d'Or également, survenue, lundi après-midi dernier sur la route Malartic-Amos, à cinq milles au nord de Malartic, à la suite d'une terrible collision entre le camion conduit par Semeryn et celui dirigé par Paul-Emile Monfette, de La Sarre.

L'accident est survenu au moment où le camion de M. Monfette venait de tourner une courbe. Celui de Semeryn qui roulait du côté gauche de la route le tamponna si durement qu'il lui en arracha l'essieu et les roues d'avant et le jeta dans un fossé profond.

L'infortuné Pasko qui voyageait gratuitement avec Semeryn, de Val d'Or à Amos était, au moment de l'accident, couché sur la plateforme. Il eut le crâne fracturé et sa mort fut instantanée.

Les témoins à l'enquête qu'a tenu monsieur le docteur Joseph Dion, coroner d'Amos, à Malartic, les 18 et 19 octobre, furent messieurs: Dr Paul Kingston, de Malartic; Paul-Emile Monfette et son aide-camionneur William Bergeron, de La Sarre, John Dubeau, de Val d'Or, employé de James Semeryn, ainsi que les détectives provinciaux Poirier, Dufault et Normandeau. Le détective Georges Poirier a conduit l'enquête.

Les jurés, en plus du verdict qu'ils ont rendu contre Semeryn, ont prié le coroner Dion de vouloir bien recommander aux autorités gouvernementales d'augmenter suffisamment le nombre des officiers de circulation dans le district minier, afin que les lois de la circulation soient observées d'une façon rigoureuse. L'escouade de constables et détectives provinciaux qui ont leur quartiers à Bourlamaque sont tout désignés pour cette surveillance. Qu'on leur donne donc des instructions.

Une tempête à la Bourse

La baisse des valeurs en Bourse, tant à New-York qu'à Montréal et à Toronto, a pris cette semaine des proportions inquiétantes, non pas seulement pour les détenteurs des valeurs mêmes, mais aussi pour le monde des affaires en général. Une foule d'entreprises ont été paralysées par les bas prix actuels, et la reprise sera attendue avec anxiété par les prospecteurs et les commerçants de nos régions minières.

Toutes sortes de raisons ont été données pour expliquer la dégringolade récente des prix. Il y a eu évidemment plusieurs causes, dont la principale fut la réaction normale et nécessaire après une hausse des prix qui avait duré deux ans et qui atteignit son point culminant le printemps dernier. Cette réaction a été trop loin, comme la hausse elle-même avait été exagérée pour maintes valeurs. Il en est toujours ainsi. Plusieurs facteurs ont favorisé la baisse excessive, en particulier, la situation politique internationale avec ses menaces de guerre universelle. Les spéculateurs à la baisse ont joué leurs cartes comme d'habitude, accentuant l'effet des causes légitimes de la réaction.

A moins de complications imprévues et pour ainsi dire invraisemblable, l'équilibre devrait s'établir maintenant dans un mouvement de hausse modérée, qui serait parfaitement justifié par l'activité industrielle encore générale aux Etats-Unis et au Canada. Les mines en particulier continuent à se développer et à produire des quantités de métaux croissantes de mois en mois. Le marché du cuivre et des bas métaux est seulement passable, mais le prix de l'or pourrait fort bien avoir de nouveau une tendance à la hausse.

Après la tempête, ce sera le beau temps.

Senneterre, Qué.

M. Philibert Chartier de Pascalis et M. Charron, de St-Jérôme sont disparus depuis plusieurs jours, alors qu'ils étaient allés faire un tour de canot sur le lac Tiblemont. Leur canot trouvé brisé au deux extrémités indique, semble-t-il, une noyade. Les enfants de M. Chartier poursuivent leurs recherches depuis vendredi dernier; mais en vain. La famille a fait une demande d'aide à la police provinciale; mais les enfants sont encore seuls pour continuer les recherches.

—Mademoiselle Béatrice Dorval, d'Amos, était en visite chez sa cousine Mme René Dallaire, ces jours derniers.

Monsieur Donald F. Gillis, ancienne adresse C.N.R. Construction Groupe No1, Senneterre, Qué.: âge 23, poids 150 livres, n'a pas donné signe de vie à sa famille depuis le 8 août dernier, et celle-ci est dans une grande angoisse.

Toute personne pouvant renseigner M. John F. Gillis, Margaree Forks, Inverness Co. Nova Scotia, obligerait beaucoup.

TROIS HOMMES A L'HOPITAL

Deux camions sont venus en collision sur la route de la Rivière Thompson. Trois hommes sont à l'hôpital de Val d'Or. Le chauffeur a été blessé.

Les camions qui vinrent en collision sont ceux de M. Paul Laframboise Transport et J. J. Drappo Construction Company. Léo Brazeau, chauffeur de la Compagnie Droppo a reçu des blessures à la bouche; Jean M. Drappo qui était à côté du chauffeur, se fit fracturer la cheville d'un pied. Alfred Bureau s'est fait brûler la tête et les épaules. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital du Docteur Grondin.

Le camion Drappo transportait dix barils de gaz. Ceux-ci ne prirent pas feu, et ce, fort heureusement. C'est la gasoline qui sortit du réservoir du camion qui prit feu et brûla Bureau.

Les deux camions furent fortement endommagés.

On dit qu'une sérieuse enquête va être faite sur les circonstances de l'accident.

UN GRAND AVENIR

C'est l'impression que rapporte M. l'abbé Alph. Morel d'une visite dans les nouveaux centres de colonisation, en compagnie de S. G. Mgr Omer Plante.

LES PROGRES D'AMOS

"Les paroisses des nouveaux centres de colonisation sont appelées à un grand développement agricole", a déclaré M. l'abbé Alphonse Morel, représentant de la Société de Colonisation, à son retour à Québec, en compagnie de S. E. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Québec, et de M. Oscar Desgagnés, chef du service des établissements des colons, d'une visite diocésaine de colonisation dans les cantons de Palmarolle, Roquemare, Clérey et autres.

M. l'abbé Morel a dit: — "Les colons dignes de ce nom verront sous peu leurs efforts couronnés de succès. D'une façon générale, il ne faudrait pas grand'chose pour compléter le travail organisé depuis deux ans, et pour justifier pleinement l'initiative suggérée par S. E. le Cardinal Villeneuve, dans un discours magnifique dont tout le monde se rappelle; initiative réalisée ensuite par nos gouvernants, avec un patriotisme qui les honore."

A AMOS

Dès Senneterre, et même un peu avant, nous dit M. l'abbé Morel, on peut apercevoir les plaines fertiles de l'Abitibi qui se déroulent jusqu'en Ontario. Le développement de ces contrées a été extraordinaire depuis un quart de siècle. A Amos, il y a 25 ans, il n'y avait rien. A ce moment, le curé actuel, M. l'abbé Dudemaine, était monté en chaloupe pour y aller dire la première messe. Aujourd'hui, Amos est devenu un centre important, la capitale de la région au point de vue religieux, civil et judiciaire. C'est une très belle paroisse agricole, et un centre d'activité extraordinaire. Amos compte environ 6,000 âmes.

ST-NAZAIRE

La première colonie visitée au nord, est celle de St-Nazaire, située dans le canton de Trécesson. C'est là que sont établis la plupart des colons de la ville de Québec et

des environs. Le visiteur est frappé par le bel aspect que présente l'ensemble des maisonnettes construites en vertu du plan Auger-Rogers, et s'alignant à perte de vue. Le sol, à cet endroit, est très fertile et très uni. Fondée il y a à peine 2 ou 3 ans, la colonie a déjà son église, son presbytère et son école. Plusieurs colons se sont déjà mis à labourer et tous ont l'air heureux. Il ne faudrait pas grand'chose pour fixer définitivement ces braves gens au territoire qu'ils ont choisi. Ce qui manque présentement aux colons, ce sont les instruments nécessaires au labour. On estime que s'ils ont ces instruments, ils pourront labourer 5 arpents pour le printemps prochain. Il y a là 200 familles.

MANNEVILLE

C'est la colonie des jeunes gens. Pour s'y rendre, le chemin fait défaut, et sur une longueur de trois milles, le voyageur doit porter des bottes, car la route défonce en plusieurs endroits, et le sol est fait d'excellente terre. M. l'abbé Sirice Hudon dirige cette colonie avec tact et dévouement. Les jeunes, pour la plupart, semblent vouloir

(Suite à la page 4)

Mort de la Révde Soeur Biron

De l'Hôpital Ste-Thérèse d'Amos

Les Soeurs Grises de Nicolet ont eu la douleur de perdre une de leurs religieuses de l'hôpital Sainte-Thérèse d'Amos, Soeur Biron, décédée à l'hôpital, jeudi de la semaine dernière, à la suite d'une opération d'urgence. Les funérailles ont eu lieu à Nicolet lundi dernier. La supérieure d'Amos, soeur Véronneau, et soeur Théroux accompagnèrent la dépouille mortelle à Nicolet.

Les religieuses de l'hôpital remercient tous ceux qui ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de soeur Biron.

LES DROITS DE COUPE ONT ETE AUGMENTES

Par un arrêté ministériel, en date du 5 octobre, le gouvernement Provincial vient de fixer les droits de coupe exigibles, dans l'industrie forestière, pour l'année courante. L'augmentation des droits de coupe est considérable.

Le ministre des Terres et Forêts est chargé de voir à l'application de certaines mesures préventives destinées à rationaliser les méthodes d'exploitation forestière et à protéger le bois de coupe. L'arrêté ministériel a un effet rétroactif à compter du 1er mai 1937.

Le "bunching", ou le transport à bras d'hommes, est catégoriquement prohibé dans la manipulation des billets d'une longueur supérieur à quatre pieds.

Dans le but d'augmenter l'emploi du bois, comme combustible, les droits ont été réduits de 30 centins sur le bois de qualité inférieure et provenant de déchets de coupe.

Afin d'encourager la petite industrie, le gouvernement exigera des tarifs inférieurs dans le cas de petits propriétaires de scieries exploitant des bois de sciage dans les concessions des comtés suivants: Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Charlevoix-Saguenay.

Le ministère des Terres et Forêts pourra, dans les cas de pauvreté extrême, accorder une exemption des droits de coupe aux colons, aux cultivateurs et aux chômeurs pour une quantité n'excédant pas 15 cordes de bois de construction.

Nous puissions, à même l'Ordre-en-Conseil adopté par le gouvernement pour mieux renseigner nos lecteurs surtout pour ce qui concerne la région de l'Abitibi: —

BOIS COUPES SUR LES TERRAINS VACANTS

Les bois coupés en vertu de permis spéciaux (article 99b, chap., 44, sta-

tuts refondus de la province de Québec, 1925), seront facturés aux taux suivants, le mesurage étant fait d'après la méthode adoptée dans le cas de concessions forestières.

A.—BOIS DE SCIAGE

Pin blanc: \$2.50 les 100 pieds cubes.

Pin rouge, mélèze, merisier, érable, orme, frêne et tilleul: \$2.35 les 100 pieds cubes

Epinette, sapin, bouleau, pin gris: \$1.75 les 100 pieds cubes.

Pruche, tremble, c(dre, peuplier: \$1.50 les 100 pieds cubes.

B.—TRAVERSE DE CHEMIN DE FER.

\$0.10 la pièce.

Une réduction de 20% de l'échelle (article A et B ci-dessus), sera accordée pour les bois exploités dans les forêts des comtés suivants: Abitibi, Bonaventure, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord et Charlevoix-Saguenay.

C.—BOIS A PULPE

a) Mesuré à la corde: Epinette, sapin, pin gris: \$1.60 la corde 128 p.c. vol. app. (Suite à la page 4)

Anniversaire

La "Gazette du Nord" présente ses hommages respectueux à S. Exc. Mgr LOUIS RHEAUME, évêque d'Haleybury, à l'occasion du 14e anniversaire de son sacre, à Ottawa, par S. Exc. Mgr Médard Emard, alors archevêque d'Ottawa.

La Farine Robin Hood

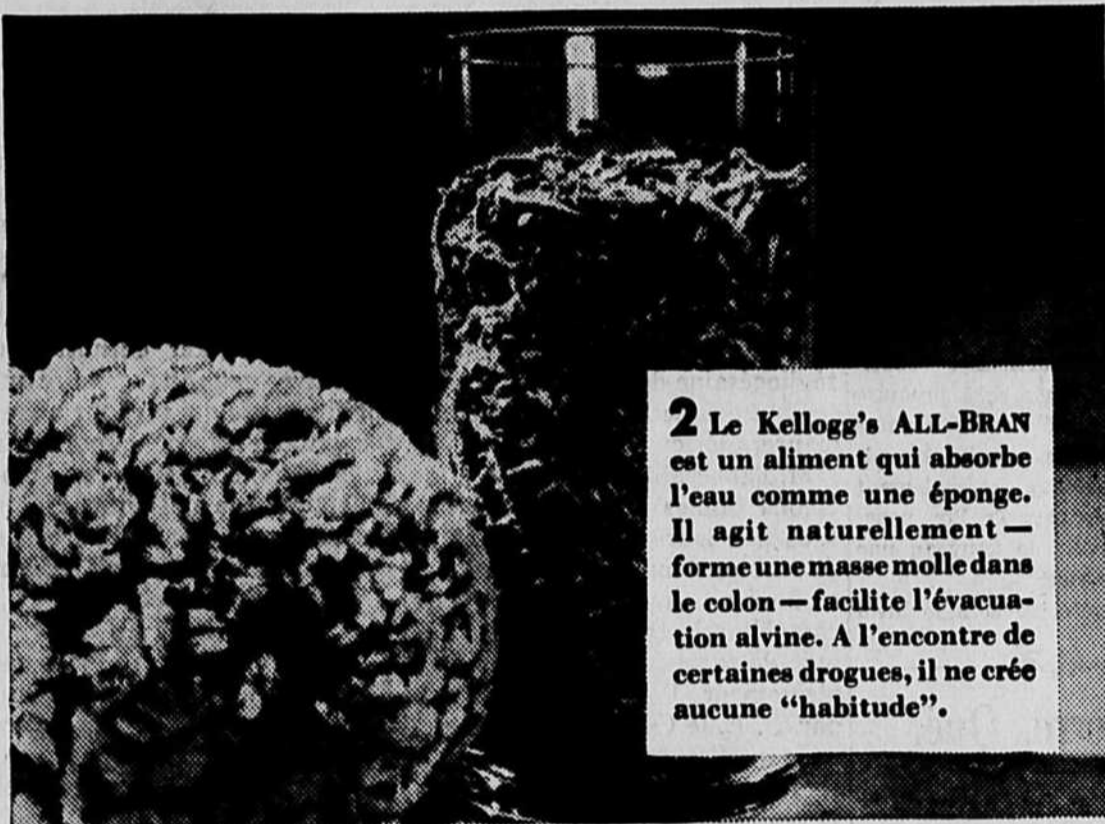
MOULUE DE BLE LAVE

UN ALIMENT



1 Saviez-vous que la constipation ordinaire est souvent causée par un régime où les "matières inassimilables" sont insuffisantes? La négliger, c'est inviter le mal de tête et l'inappétence. On se sent grincheux, fourbu...

QUI SOULAGE



2 Le Kellogg's ALL-BRAN est un aliment qui absorbe l'eau comme une éponge. Il agit naturellement — forme une masse molle dans le colon — facilite l'évacuation alvine. A l'encontre de certaines drogues, il ne crée aucune "habitude".

LA CONSTIPATION



3 Servez-le comme une céréale, avec du lait ou des fruits, ou sous forme de galettes ou d'appétissants petites pains. Il suffit d'en manger 2 cuillerées à soupe par jour (à chaque repas, dans les cas opiniâtres). Chez l'épicier. Préparé à London par la Cie Kellogg.

Pour les amateurs de thé vert

THÉ VERT "SALADA"

Saison de chasse très fructueuse

D'après les rapports reçus par M. C. K. Howard, chef du service de la chasse et de la pêche du Canadien National, la saison de chasse est particulièrement fructueuse cette année dans le nord de Québec et d'Ontario. A date un nombre respectable d'origaux, de cerfs et d'ours sont tombés sous les balles des chasseurs canadiens et américains.

La sortie du bois de ces gros animaux présentant un problème aux chasseurs du Canadien National fait arrêter maintenant certains trains à des endroits non prévus comme arrêts sur l'horaire, mais commodes pour les chasseurs et leurs guides. Cette attention est particulièrement goûtée des sportsmen qui abattent un original loin des gares d'arrêt ordinaires. Certains arrêts sont aussi prévus pour les chasseurs qui préviennent le conducteur de leur désir d'être descendus à ces endroits de chasse.

La Semaine du Poisson au Canadien National

M. W. W. Swinden, surintendant général du service des wagons-restaurants du Canadien National annonce qu'à l'occasion de la "Semaine du poisson" du 18 au 23 octobre, des plats de poisson figureront sur les menus des trois repas, dans les wagons-restaurants de sa compagnie.

Des plats de poisson sont servis tous les jours dans les wagons-restaurants, mais durant la semaine du poisson des plats spéciaux sont préparés pour attirer l'attention du public sur la variété et la qualité des poissons canadiens.

Les hôtels du Canadien National participeront aussi à la "Semaine du poisson" avec des plats du jour et des spécialités marines.

Notre pomme de terre aux Etats-Unis.

D'après des renseignements fournis par le service agricole du Canadien National les importations de pommes de terre canadiennes de semence et de table aux Etats-Unis s'élèvent à 65 p. c. On compte que l'an dernier le Canada a exporté aux Etats-Unis 729,218 boisseaux de pommes de terre de semence et 469,976 boisseaux de pommes de terre de table.

Payez! Messieurs

Québec. — Les problèmes complexes de la loi de l'impôt sur les successions ont été de nouveau mis en question dans une cause jugée par l'hon. Juge Marchand, en Cour Supérieure. Il s'agissait de savoir si l'on peut taxer une succession qui s'ouvre en Ontario et qui contient des actions enregistrées dans la province de Québec. Le savant magistrat a décidé dans la négative et son jugement oblige le Bureau provincial du revenu à remettre la somme de \$11,343 qu'avait payée, en sa qualité d'administrateur de la succession de Albert-W. Austin, The Toronto General Trust Corporation.

PREISSAC (Abitibi)

Veillée de pommes. — Il y eut, ces jours derniers, une veillée de pommes chez M. et Mme Dorilas Lachance. Plusieurs personnes prirent part à la joyeuse réunion au cours de laquelle il y eut partie de cartes, programme de chant et de musique. Parmi les invités, on Henri Lamontagne, F. Gagné, remarquait: MM. Thomas Lachance, Eugène Perreault, Paul-Mme L. Mercier, M. Joseph Mercier, MM. Paul-Emile Lachance, Aimé Laverdière, Alcide Talbot, Achille Lamontagne, Réal Lachance, Léo Couture, Louis-Philippe Lachance, Léo Couture, Louis-Philippe Lachance, Henri Trudeau, Germain Samson, Gérard Massé, Théode Massé, Armand Demers, Gérard Côté, Roméo Massé, André Gagné, Jean-Paul Muir, Mlle Thérèse Perreault, Irène Mercier, Edouard Bergeron, Adé-lard Massé, S. Lachance, Rolande Robitaille, Jeanne d'Arc Isabelle, Rita Robitaille, Antoinette Gagné, Cécile Lachance.

Plusieurs invités avaient parcouru de grandes distances pour prendre part à la soirée qui s'est terminée tard dans la nuit au milieu du plus bel enthousiasme.

Membres de l'U. C. C. à Amos. — Plusieurs membres de l'Union des Catholiques de Préissac se sont rendus récemment à Amos pour prendre part au congrès régional qui se tenait à cet endroit. Voici les noms des directeurs de la société qui ont fait le voyage: M. agronome, Paul-Emile Lachance, Donat Larochelle et Alfred Bernier.

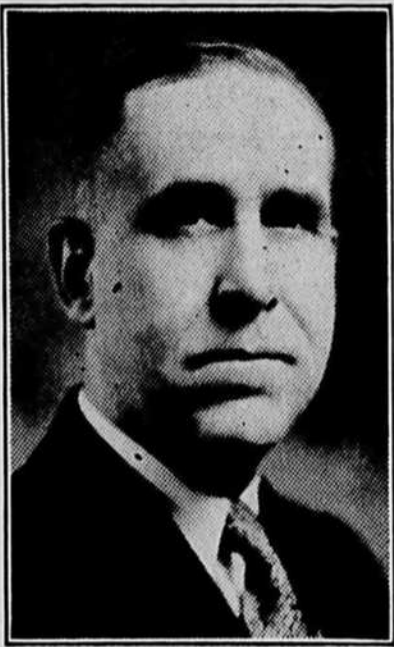
Dans les chantiers. — Plusieurs de nos jeunes gens de la paroisse de Préissac passeront encore l'hiver dans les chantiers où ils travailleront pour le compte de compagnies qui font du bois cet hiver.

Nouveaux colons. — Plusieurs familles de colons sont arrivées ici depuis quelque temps. La colonisation va de l'avant dans notre paroisse et les colons se bâtissent des maisons à plusieurs endroits.

Les colons de Préissac sont satisfaits de leur sort. Notre village prend de l'envergure au fur et à mesure que les constructions s'élèvent. On y compte maintenant quatre magasins, un hôpital, une école, un moulin à scie, un moulin à bardeaux.

Quatre vagabonds

Quatre jeunes gens venant de l'Abitibi ont été traduits samedi devant M. le Juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir tenté de voyager gratuitement sur un train du Canadien National et d'y avoir causé du désordre. Ils ont plaidé coupables et le Juge leur a permis d'aller passer une huitaine à l'hôtel des Plaines d'Abraham aux frais de la province.



M. J.-A. Blais

Monsieur J.-A. BLAIS,
Montréal.

Récemment nommé membre du conseil d'administration de Robin Hood Mills Limited.

Monsieur Blais a grandi à Berthierville et a suivi le cours commercial du collège de cette ville. Il s'occupe de l'industrie de la meunerie depuis au-delà de vingt-cinq ans.

Il est avantageusement connu de par toute la province de Québec et il est parfaitement au courant de tous les problèmes des boulangers et des marchands de farine et engrais.

Saint-Laurent de Palmarolle

Naissance. — Le 10 octobre fut baptisée Marie-Rose, Alma, Lorianne, fille de M. et Mme Abbé Godin (Alfréda Coulombe), Parrain et marraine: M. et Mme Adolphe Coulombe, grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations.

Mariage. — Le 14 octobre fut béni le mariage de M. Laurent Arcand de La Sarre, avec Mlle Marie-Jeanne Dion fille de M. Joseph Dion.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Notes sociales. — Mlles Bernadette Guimont, de Duparquet et Mlle Marie-Paule Guimont de Ste-Anne de Roquemaure étaient les invitées de Mlle Adrienne Bélanger ces jours derniers.

—Mlle Marie Monfette, de Ste-Sophie, de Lévrard, demeure au presbytère. Elle est la bienvenue au milieu de nous.

Pensée. — Un journal est un discours qu'on fait à la fenêtre à des gens d'éducation très mêlée qui passent dans la rue.

"La Gazette du Nord"

41, Avenue Bégin, Lévis

Continue "L'Abitibi"

"LA GAZETTE DU NORD" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg. et est imprimée aux bureaux de: "Le Quotidien, Limitée au No 41, Avenue Bégin, Lévis.

Adresses postales:

Représentant: — "LA GAZETTE DU NORD" Boîte 114, Lévis.

Représentant: — "LA GAZETTE DU NORD" Boîte 394, Haute Ville, Québec.

A. ST-CYR

Marchand de Musique
GROS & DETAIL

Ukuleles, Violons, Mandolines, Guitares,
Musique à Bouche,
0.25 à \$6.00

18 rue St-Joseph, Québec.
11 juin - 10 sept.

LES DROITS DE COUPE ONT ETE AUGMENTES

(Suite de la page 1)

Epinette, sapin, pin gris (écorcé à la sève):

\$1.80 la corde 128 p.c. vol. app.,

Ecorcé à la plane:

\$1.90 la corde 128 p.c. vol. app.,

Autres bois:

\$1.00 la corde 128 p.c. vol. app.,

Autres bois (écorcés à la sève)

\$1.15 la corde 128 p.c. vol. app.,

b) Mesuré au 100 p.c. solides:

Epinette, sapin, pin gris:

\$1.85 les 100 pieds cubes.

BOIS COUPES SUR LES TERRAINS

MINIERS

Les bois coupés sur terrains miniers seront assujettis aux mêmes droits de coupe que les bois coupés en vertu de l'article 99b de la loi des Terres et forêts. Cependant, aux bois de chauffage le tarif ci-après s'appliquera: —

Bouleau:

\$0.50 la corde 128 p.c. vol. app.,

Epinette, sapin, pin gris, mélèze:

\$0.40 la corde 128 p.c. vol. app.,

Tremble, peuplier:

\$0.30 la corde 128 p.c. vol. app.,

Ces droits sont indistinctement pour les bois verts et les bois secs, pourvu que ceux-ci soient coupés à l'intérieur des zones déramquées par

le service forestier et le service de protection.

AUTRES PRODUITS

Pour tous les autres produits qui ne sont pas spécifiquement décrits dans le présent arrêté, les droits de coupe exigibles seront laissés à la discrétion du ministre des Terres et Forêts, et établis en fonction de leur valeur marchande dans la région même où ils sont exploités.

GENERALITES

Le tarif régulier s'applique aux bois brûlés qui sont exploités l'année même de l'incendie, mais il pourra, à la discrétion du ministre des Terres et Forêts, être réduit de 10 p.c. de 15 p.c. ou de 20 p.c., suivant que les bois arsins sont exploités la seconde, la troisième ou la quatrième année après l'incendie. Ces réductions, toutefois, ne sont applicables que si les bois arsins sont empilés séparément des bois verts.

Le ministre des Terres et Forêts, dans les cas d'indigence dûment établie, à sa satisfaction, pourra accorder une exemption de droits de coupe aux colons, cultivateurs et aux chômeurs pour une quantité n'excédant pas, dans chaque cas, 15 cordes de bois de chauffage ou 1,000 pieds cubes de bois de construction, pourvu que ces produits forestiers ne servent pas à des fins commerciales.

UN GRAND AVENIR

(Suite de la page 1)

se fixer définitivement où ils se trouvent. La terre est très fertile.

PAROISSES PROGRESSIVES

En partant de La Sarre, les distingués visiteurs se sont dirigés vers Ste-Anne de Roquemaure et Notre-Dame de Palmarolle. Ces 2 paroisses sont très avancées au point de vue agricole, et plusieurs colons, cette année, spécialement dans Palmarolle, ont récolté au-dessus de 100 minots d'avoine, leurs patates et leurs légumes.

A Ste-Anne également, le défrichement effectué à date est considérable. Tous les colons semblent contents de leur sort. M. l'abbé Emile Couture, leur curé, n'a que des félicitations à leur adresser pour leur vaillance et leur persévérance.

ROUYN ET NORANDA

Les voyageurs se proposaient d'aller à la paroisse de Destor dont le pasteur est M. l'abbé Boutin, mais un accident de route les en empêcha. A Rouyn, ils reçurent l'hospitalité de M. l'abbé Pelletier. Ce dernier est l'un des premiers apôtres colonisateurs de cette région.

A son arrivée sur les lieux, il y a une douzaine d'années, il n'y avait que quelques maisonnettes, et maintenant, grâce en partie à son esprit d'entreprise et à son zèle, Rouyn est une grande ville de plus de 6,000 âmes. De l'autre côté du lac Trémoy, se trouve Noranda. Leur population est aux deux-tiers canadienne-française. Le curé dont l'activité ne connaît pas de bornes construit actuellement un orphelinat dans le voisinage de son presbytère et un foyer pour les jeunes filles.

CLERICY

Les premiers colons qui sont indiqués aux voyageurs, le long de la route, à cet endroit, comme étant des colons très sérieux et dont le succès couronne les efforts, sont deux anciens Québécois, un M. Cloutier, de Limoilou, et un M. Malenfant, de la basseville. Ils ont chacun 10 à 12 arpents de défrichés.

Le curé, M. l'abbé Boucher augure beaucoup de l'avenir. En laissant Cléricy, les distingués voyageurs ont eu l'opportunité de suivre, en canot-automobile, le cours de la belle rivière Kinojévis, sur les rives de laquelle on peut admirer de longues lignées de maisonnettes de colons. La vue est admirable. Encore là, les premiers colons que les visiteurs ont rencontrés étaient des Québécois, dont M. Charles Gagnon, de St-Sauveur, de Québec.

UNE RECOMPENSE

M. Gagnon a une très belle maison; il a aussi 15 arpents de défrichés.

L'inspecteur Carrier qui a accompagné les voyageurs a expli-

qué à M. Desgagnés les belles perspectives d'avenir de tous ces vaillants colons. D'après lui, bien peu de ces colons désertent la tâche.

ST-NORBERT

M. l'abbé Vézina est le pasteur de la paroisse. St-Norbert est un endroit réellement enchanteur. Le sol est d'excellente qualité et on lui a donné le surnom de "glay-hill" (montagne de glaise). Encore là, et, sans le faire exprès, les premiers colons rencontrés sont deux anciens paroissiens de St-Louis de Courville et de St-Grégoire, MM. Perron et Aldé Tremblay. Ce dernier a quatre fils mariés qui l'entourent, chacun sur son lot, MM. Perron et Tremblay ont chacun 15 arpents de défrichés et ils ont récolté plus de 80 poches de patates, cette année.

Les voyageurs reviennent à Cléricy et prennent place à bord de la motocyclette de chemin de fer sur la route qui conduit à Darangus.

La paroisse, dirigée par M. l'abbé Boutin, est peut-être l'une des plus avancées au point de vue colonisation, de toutes celles visitées. Le défriché fait est considérable et effectué sur une grande profondeur. Avant peu la paroisse ressemblera en tous points à nos paroisses agricoles du reste de la province.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

(Suite de la page 10)

agricole du ministère de l'Agriculture soit inspirée par les représentants du ministère, des écoles supérieures d'agriculture, des associations de cultivateurs et de la corporation des agronomes. On demande aussi que les agronomes régionaux aient voix consultative dans la direction des écoles d'agriculture moyennes ou régionales. D'autres vœux ont trait à l'encouragement à donner par le ministère à la préparation de manuels d'enseignement, à l'organisation de caisses de retraite pour le personnel enseignant, à la rémunération des professeurs selon leur compétence et leur expérience, à l'octroi de bourses plus nombreuses, sérieuses et superposées.

ECZEMA — A ceux qui souffrent de maladie de la peau.

— Les plus sérieuses maladies de la peau se guérissent en employant **Kleerex** — "L'onguent qui guérit promptement". Celui-ci guérit l'impetigo, la démangeaison, l'urticaire, le Pemphigus, etc., pendant que vous êtes même à travailler. 50c; \$1.00; \$2.00. En vente à la

PHARMACIE AMOS

P. Q.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D142F

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

- FAIBLESSE COURBATURES
- NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
- EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT



PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

L'HOPITAL D'AMOS

La journée des Dames Patronesses La fête de Ste-Thérèse.

Dimanche, le 17 octobre, fut la journée des Dames Patronesses de l'Hôpital d'Amos.

A l'occasion de la fête de leur patronne la Grande Ste-Thérèse d'Avila, les dames patronesses se sont faites un devoir de la célébrer dignement.

Une belle messe, dont l'exécution fut confiée à notre dévouée et ancienne secrétaire Mme Brien, fut rendue avec succès.

Programme de la messe de 8.15 heures.

Cantique à Ste-Thérèse,Vignal Solo, Mlle Monette Boissinot Ave-Maria,A. Horne Solo, Mlle Jacq. Desjardins Toujours à toi,Gounod Mme Dr J.-E. St-Pierre Salve Regina,Lambillotte Solo, Mme Ernest Tremblay "Au Salut" :

Cor Jesu, O Salutaris, Ave Maria,Mozart Duo, Mme L. Parent, Mlle G. Provost Tantum Ergo — Laudate — Le Choeur Organiste: Mme France Brien, Directrice: Mlle Gabrielle Provost. Choeur: Mmes J.-E. St-Pierre, E. Montambault, Rosaire Gagnon, Ernest Tremblay, Lionel Parent, Aldéo Forest, Raoul Bail, E. Voyer, R.-E. Lalonde, Zoël Gariépy, Emile Martel. Mlles Gabrielle Provost, Monette Boissinot, Thérèse Cossette, Roberte Paquette.

Le chant était sous la direction de Mlle G. Provost organiste, et l'orgue était tenu par Mme F. Brien.

La secrétaire tient à remercier au nom de toutes les dames patronesses et personnellement, Madame F. Brien qui a toujours montré tant de dévouement et un zèle inlassable, pour tout ce qui regarde charité, musique ou toute autre organisation.

Madame Brien remercie toutes les dames pour avoir prêté leur concours pour la partie musicale, et espère, si l'occasion se présente de nouveau, pouvoir compter sur leur zèle apprécié.

La quête faite à la Messe des Dames Patronesses par Mesdames Dr J.-A. Bigué, et A.-A. Drouin, a rapporté la somme de \$33.76.

Un cordial merci à ces dames et spécialement à Mesdames G.-A. Brunet Israël Bourcier, pour avoir accepté de quêter à la Grand'messe, au profit de l'Eglise.

Un cordial Merci à toutes.

Rapport de la 4ème Assemblée

Dimanche le 17 octobre dernier, eut lieu à la Salle des Congrégations, la 4ème assemblée générale annuelle, sous la présidence de notre distingué directeur M. l'abbé R. Lapointe.

Madame la Présidente souhaita la bienvenue à toutes les dames qui se sont rendues à notre appel. L'assistance au nombre de quatre-vingt membres environ, fut très attentive aux bonnes paroles que M. le Directeur adressa, de même que celles de Madame la Présidente.

M. le Directeur encouragea les dames à continuer l'oeuvre qu'elles ont entreprise, de s'aider mutuellement et de mettre de la bonne volonté.

Le but de l'association, lors de sa fondation était d'aider l'hôpital, il fut décidé d'acheter un ascenseur. Maintenant ce but est réalisé.

Il faut tout de même continuer notre oeuvre. L'hôpital a besoin de bien d'autres choses pour améliorer le travail, le service et le confort des bonnes religieuses qui se dévouent jour et nuit auprès des malades, indigents comme aux plus favorisés. Pour faciliter leur tâche, les Dames Patronesses ont acheté avec l'appro-

bation du Comité, un frigidaire au coût de \$640.00. Nous avons près de \$300.00 en caisse qui serviront à verser un premier acompte. Il faudra redoubler d'ardeur pour payer la balance.

Les contributions de l'année 1937, perçues par la secrétaire ce jour là, ont été \$69.00 plus \$3.00 de dons et un montant de \$9.00 produit de la vente des insignes faite par Mme F. Brien.

Le revenu total de dimanche fut de \$114.76.

Que toutes les dames pour une raison ou une autre qui n'ont pu assister à la réunion, se fassent un devoir de payer la contribution de l'année courante. On peut le faire à la Révérende Soeur Trésorière ou à la Secrétaire.

Madame la Présidente demande d'excuser les Révérendes Soeurs Vanasse et Thérèse, obligées de reconduire la regrettée soeur Brisson décédée vendredi. En témoignage de sympathie Madame Gourd demande une minute de silence, que l'on emploie à prier pour le repos de son âme.

Un vote de sympathie est proposé par Mme Dr Bigué, secondé par Mme A. A. Drouin et adopté à l'unanimité, pour les membres de l'Association éprouvés par le deuil de-

puis la dernière assemblée:

Mmes David Gourd, Major, Raoul Giguère, Geo. Duchemin, Joyal, Herménégilde Massicotte, Jobidon, Alfred Roy, R. Roux, Ph. St-Pierre, C.-E. Morasse, Philippe Massicotte et Mlle Alice Carpentier.

Un autre vote de rétablissement à la santé fut proposé à la suggestion de la secrétaire en faveur de Mme Clovis Langevin par Mme F. Brien, secondé par Mme Lequin.

Après lecture des activités et correspondance, on procéda à l'élection générale.

Mme David Gourd présidente depuis la fondation, fut remplacée par Mme Dr Bigué. Mme Sicard vice-présidente fut réélue. Pour des raisons sérieuses Mme Sicard ne peut accepter un nouveau terme et cède sa place à Madame E. Voyer qui devient vice-présidente. Mme Emile Martel secrétaire, fut aussi réélue; pour des raisons analogues, la secrétaire résigne en faveur de Mme Raoul Bail.

Sur la suggestion de M. le Directeur qui a toujours apprécié le dévouement et l'initiative de la présidente-fondatrice, Mme Gourd devient présidente honoraire en reconnaissance de son zèle et de son inlassable charité.

Mme la Présidente remercie toutes les dames de leur considération et offre des remerciements pour tout l'appui qu'elle a eu sous son administration.

Elle présente des sincères félicita-

tions au nouveau conseil et leur souhaite tout le succès possible. Mme E. Sicard et Emile Martel ont grandement apprécié la confiance que les Dames de l'Association leur ont témoignée et les en remercient sincèrement.

Toutes les dames se sont montrées enchantées de l'après-midi passé à la salle des congrégations et intéressées des activités de l'Association.

Espérons avoir le plaisir de se réunir bientôt et de travailler avec ardeur à l'oeuvre qui est celle de Dieu, notre cher Hôpital.

La Secrétaire.

Sa carrière

Nicolet, 22. — Son Excellence Mgr Joseph Simon - Hermann Brunault, deuxième évêque de Nicolet, est décédé après une longue maladie que son grand âge ne lui permit pas de vaincre.

Agé de 80 ans, il fut évêque de Nicolet pendant 33 années. Par l'âge, il venait immédiatement après S. Ex. Mgr P. Bruchési dans l'épiscopat. En effet, l'Archevêque de Montréal est âgé de 82 ans.

Une ruade

Un citoyen de La Tuque, M. Georges Bérubé s'est infligé de douloureuses blessures, ces jours derniers, quand il a reçu une ruade de cheval en pleine poitrine.

Notes Sociales

Mlle Jeanne d'Arc Rivard, de Rouyn, est partie pour Kingston, où elle poursuivra ses études à l'université Queen's.

o o o

M. et madame James O'Brien annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Marguerite, au docteur Joseph Poiré, de Makamic, fils de M. Joseph Poiré, de Limoilou, et de madame Poiré, décédée.

o o o

Lundi, le 18 octobre, à 8 heures, en la chapelle privée de l'église St-Jean-Baptiste, à Québec, M. l'abbé Moreau, beau-frère de la mariée, a béni le mariage de madame Corinne Roy-Moreau, de Chasening, Michigan, et de M. Camille Thibault, de Bourlamaque Abitibi. Après le déjeuner, à l'Habitant Inn, les nouveaux époux sont partis en auto pour un voyage à Montréal, Ottawa, Toronto, Niagara Falls et Chasening, Michigan. A leur retour à Québec, M. et madame Thibault partiront pour Bourlamaque, où ils résident.

o o o

Le docteur Joseph Poiré est retourné à Makamik après avoir passé quelques jours dans sa famille, à Québec.

o o o

Madame Jules Hallé, de Parent, est en visite chez sa mère, madame J.-L. Blais, de Québec.



MANGEZ
CE QUE VOUS VOUDREZ
QUAND VOUS VOUDREZ
OÙ VOUS VOUDREZ

Mais buvez de la
BIÈRE BLACK HORSE
-elle est **BONNE** pour la digestion



UN COMPTABLE: "J'aime à bien manger et j'aime aussi la Bière Black Horse parce qu'elle m'aide à mieux digérer."



UN VENDEUR: "Sur la route, je mange toutes sortes d'aliments, aux heures les plus irrégulières, mais je bois régulièrement de la Bière Black Horse et je n'ai pas d'ennuis avec ma digestion."



Un millier de repas—c'est le nombre que vous mangez en moyenne chaque année. Il faut que votre système digestif soit en bonne condition pour digérer toute cette nourriture. Et c'est pourquoi tant de gens boivent de la Bière Black Horse. Que vous mangiez autour d'un feu de camp ou dans l'hôtel le plus chic, la Black Horse vous aide à mieux apprécier et à mieux digérer vos repas!

Brevets d'inventions (Patentes)
 Pour tous pays. — Demandez nos renseignements gratuits.
Ramsay Company
 Reg'd
 PROCUREURS
 273, rue Bank, Ottawa.

Tél. Bureau: 322 -- Rés.: 32
HENRI DROUIN
 B.A., L.L.L.
 Avocat et Procureur
 Edifice Drouin, - AMOS

ARPENTEUR
 C.-M. Deschênes, B.A.
 Téléphone: 175
 C. P. 264, :: AMOS

Tél. No. 45 :: C. P. 99
FELIX ALLARD
 AVOCAT
 Edifice de: —
 Germain & Lafrance, Ltée
 AMOS, QUE.

ARCHITECTE
Auguste Martineau
 AMOS, rue Principale, (Edifice Brunet)
 VAL D'OR, rue Principale, (Edifice Kirkland)
 ROUYN, rue Principale (Edifice Bisante)
 Plans -- Devis -- Surveillance

MARION & MARION
 Maison Canadienne-française
 Brevets, Marques de Commerce, Dessins de Fabrique enregistrés en tous pays.
INVENTIONS
 Demandez le "GUIDE DE L'INVENTEUR" qui vous sera envoyé gratuitement sur demande
 1255, rue UNIVERSITE, MONTREAL.

Téléphone : 84
 Syndic autorisé
J. de V. Lafrance
 LIQUIDATEUR
 1ère Avenue, - AMOS
 Edifice Germain & Lafrance, Ltée

Sept blessés
 Pembroke, Ont., 18. — Sept personnes ont été conduites à l'hôpital local hier soir, à la suite d'une collision entre deux automobiles survenue près du lac Colton, sur la route trans-Canada. Ces blessés sont: Mme Polydore Marcotte, MM. Ernest Poudrier, Arthur Morin, Adjutor Marcotte et Polydore Marcotte, tous de Latulippe, P. Q., et MM. E.-L. Pelletier, P. Q., et Dorias Richer, de Val d'Or, P. Q. Une huitième personne, Mme Arthur Morin, est sortie indemne de l'accident.

Rumeur de Mines
 Des prospecteurs, auraient ces jours derniers, découverts aux quatre coins des Cantons Villemontel-Trécesson-Launay-Manville, quelque chose en or qui promettrait beaucoup. D'après une analyse de minerai pris à la surface, le rendement serait excessif. Une autre découverte fut faite au petit lac Youville à deux milles du village de Villemontel, dans un puit de gravier exploité par le Canadien National, ou dit-on nous trouvons l'or dans le sable. Souhaitons que ceci se réalise, et que Villemontel deviendrait un nouveau Klondike.

La récolte du grain fut très bonne cette année, ainsi que celle des denrées, celle du foin fut dans la moyenne, à cause de la sécheresse que nous avons eu en mai, et juin. L'été fut un des plus beau que nous ayons eu depuis nombre d'années, et l'automne se fait assez tard, nous n'avons pratiquement pas eu de froid jusqu'à maintenant. Le 12 octobre, il est tombé une neige mêlée à de la pluie. Coût de la vie. Le coût de la vie est très élevé en comparaison des salaires, Beurre .33 cts; Oeufs, .35 cts; Farine, \$3.70; Avoine, \$2.30; Son, \$2.25; Tomates boîte, .15 cts; Saumon, boîte, .15 cts; Graisse la lb, .20 cts Lard salé, .32 cts; Boeuf à rôti, .17 cts; Steake, 22 et 25 cts. Et tout le reste en proportion, imaginez maintenant avec un salaire de \$1.40 et payer sa pension le dimanche et les jours de mauvais temps, il n'en reste pas épais au travailleur à la fin du mois, et c'est cependant, ce que paie quelques uns de nos contracteurs du Gouvernement sur les chemins en défrichage. Est-ce-là le salaire des bucherons, tel que prévu par la loi?

Mariage de M. Martin Jean, de Senneterre
 A 9 heures et demie, samedi, en la chapelle des Révérends Pères Rédemptoristes, à Sherbrooke, a été célébré le mariage de mademoiselle Juliette Rousseau, fille de M. F. Rousseau, décédé, et de madame Rousseau, avec M. Martin Jean, de Senneterre, fils de M. et madame E.-A. Jean, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Georges-David Jean, curé de la Baie des Sables, oncle du marié.

A VENDRE
 MAISONS et LOTS à Senneterre
 Nos 5, 6, 7 Bloc E., et autres lots sur blocs 11 et 12.
 S'adresser à:—
Yvon Lepage
 Chambre 119,
 Hôtel du Gouvernement, QUEBEC
 24 Sept. au 19 Nov.

Frais et Dispos

 C'est une bonne habitude de raviver l'action du foie, des reins et des intestins, une fois par semaine, avec les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Elles expulsent les impuretés, purifient le sang et assainissent le système digestif. Demandez-les au pharmacien.
Les Pilules du Dr. Chase
 Pour les Reins et le Foie

Mariage Audet-Belleau, à Lévis
 Samedi matin dernier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, a été célébré le mariage de M. le Dr Paul Audet, de Rouyn, fils de M. et Madame Eugène Audet, de Québec, avec Mlle Françoise Belleau, fille de l'honorable juge et madame Noël Belleau, de Lévis.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Marie-Louis Belleau, professeur au Collège de Lévis, oncle de la mariée.

M. Eugène Audet servait de témoin à son fils, et l'honorable juge Noël Belleau accompagnait sa fille. Mlles Louise Belleau, soeur de la mariée, et Marie Audet soeur du marié, agissaient comme demoiselles d'honneur. M. Paul Audet remplissait le rôle de "best-man". M. le Dr Jean de St-Victor était garçon d'honneur tandis que M. le Dr Jules Hallé, MM. Jean Turgeon, Gabriel Gaudry, Noël Belleau et Roland Champoux plaçaient les invités.

Pendant la messe, M. le Dr Marcel Langlois et M. Marc Fortin ont exécuté un beau programme de chant. Un solo de violon fut rendu par M. Jules Paiement. M. Christophe Gagnon, organiste à Notre-Dame, touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la résidence de l'hon juge et madame Belleau, rue Fraser. M. le Dr et madame Audet sont ensuite partis, en auto, pour New-York d'où ils s'embarqueront pour une croisière aux Bermudes. A leur retour, ils résideront à Rouyn.

Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Mort de 2 bûcherons
 Maniwaki, P. Q., 22. — On a appris ici hier la mort de deux hommes employés à un camp de bûcherons de la Canadian International Paper situé à 65 milles au nord d'ici. Olivier Guidon, de Bourget, P. Q., est décédé à l'hôpital local des suites des blessures reçues quand un arbre qu'il abattait tomba sur lui et l'écrasa. Valmore Landry, âgé de 20 ans, de Ste-Anne-du-Lac, P. Q., s'est noyé jeudi dans un petit lac situé à plusieurs milles au nord de Maniwaki. Trois compagnons avec qui il revenait chez lui dans un camion ont raconté qu'il s'était élancé hors du véhicule et jeté dans le lac. Il n'y aura pas d'enquête.

Succès à M. l'abbé Côté
 A trois milles environ de Rouyn, M. l'abbé Côté qui fut vicaire à La Tuque, a ouvert une paroisse: St-Bernard de Beauchastel. M. Côté a construit: église, presbytère et couvent. Le tout a été fait sans contracter de dette. Nos félicitations à M. l'abbé Côté, à tous ses paroissiens et amis qui l'ont aidé dans son entreprise.

La police s'est fait rouer!
 La semaine dernière, une jeune fille de Québec, Gemma Rancourt, disait avoir plongé dans la Châte Montmorency..... et dans l'éternité, un jeune colon, Alfred Soucy, de la Rivière-aux-Rats. Le jeune homme est bien vivant et travaille fort sur la ferme où il est. La jeune fille a avoué à la police avoir inventé cette affaire de toute pièce. Elle a été traduite devant le Juge Roy. Celui-ci lui a demandé, si elle était allée aux vues animées, le jour où elle a fait sa déclaration à la police: "Oui", répondit-elle, "j'ai été au


A ceux qui souffrent de maux de tête
 Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.
 Pour soulager les douleurs périodiques, migraine, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.
ANTALGINE
 EN VENTE PARTOUT 25¢

théâtre et j'ai vu deux vues. L'une était une affaire de meurtre et l'autre une histoire d'amour." Elle conclut en disant "L'une des scènes représentait un homme qui se jetait dans une rivière." Gemma Rancourt est malade. De là, toute l'affaire.
 —Ralentis donc, Hector, je n'ai pas l'habitude d'aller si vite...
 —Je le sais fichtre bien, tu as mis quarante ans pour arriver à la trentaine!...

Penmans
 SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS

Ces Sous-Vêtements sont connus par le Nom qu'ils portent
 Le nom qui se trouve sur les Sous-Vêtements Penmans que vous achetez est la seule assurance que vous avez de leur qualité. C'est pourquoi vous aurez tout avantage à rechercher la fameuse marque de commerce Penmans ainsi que le nom. Les sous-vêtements molletonnés Penmans vont à la perfection et assurent entière liberté de mouvement. L'envers confortable et molletonné empêche le froid de pénétrer et tient le corps chaud. Vous aurez toute la satisfaction à laquelle votre argent vous donne droit.
 ● Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, pour hommes et garçons, ainsi que dans la forme populaire NuCut.

Lettres ouvertes à la Robin Hood

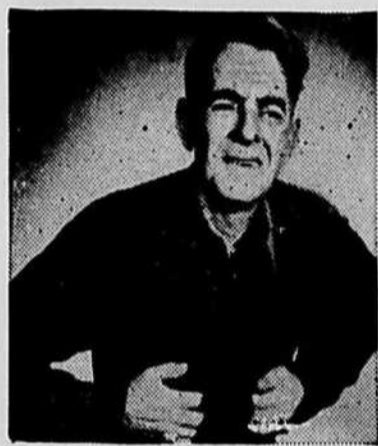
S'il est un fait digne de mention, en marge de l'exposition de Québec, c'est bien le succès extraordinaire de la farine Robin Hood au concours de cuisson. Pour la deuxième année consécutive, les exhibits préparés à la farine Robin Hood les a remportés tous dans un concours ouvert à toutes les marques de farine.

Inutile de dire qu'un succès de ce genre devrait intéresser au plus haut point, toutes les ménagères du Québec. C'est la preuve indéniable que toutes les ménagères qui prennent part au concours de l'Exposition de Québec ont une confiance absolue en la farine Robin Hood et que jamais la farine Robin Hood Mills Limited, ne les trompe. Les lettres suivantes adressées à la Robin Hood par les gagnantes du premier prix pour le pain blanc et pour le pain brun, sont un témoignage significatif! (c).

"TRADUCTION"

Dérangements d'estomac !

(dus à une élimination défectueuse)



La plupart d'entre-nous sommes parfois enclins à manger trop. Si la Nature ne procure pas le soulagement de la façon usuelle, pourquoi ne pas permettre au

NOVORO du DR. PIERRE

de vous aider ainsi qu'il l'a fait, durant ces 5 dernières générations, pour des milliers de personnes qui souffraient de constipation, nervosité, indigestion, dérangements d'estomac et rhumes ordinaires dus à une élimination défectueuse? C'est un remède de famille qui a fait ses preuves, il tonifie l'estomac, règle les intestins, aide et active la digestion tout en stimulant l'appétit car il élimine du système les matières à évacuer qui intoxicent peu à peu.

Si vous souffrez d'une mauvaise digestion ou de constipation remplissez le coupon ci-dessous et procurez-vous une bouteille de Novoro du Dr. Pierre aujourd'hui même!

Le Liniment Oléolo du Dr. Pierre

a procuré un soulagement décisif à des milliers de personnes qui souffraient de douleurs névralgiques et rhumatismales, de douleurs dans le dos, de maux de tête ordinaires, endolorissement et rigidité des muscles, contusions, entorses, enflures. Il est devenu depuis cinquante ans un véritable remède de famille. Il calme.

Livré au Canada Sans Frais de Douane

OFFRE SPECIALE—Commandez aujourd'hui Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Dépt. D.C. 457-32, 256, Stanley St., Winnipeg, Man.

Veuillez m'envoyer en port payé la médecine d'essai, telle qu'indiquée, ci-dessous: [] \$1.00 pour une généreuse bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre, contenant 14 onces de médecine, valeur \$1.20. [] \$1.00 pour deux bouteilles régulières de liniment Oléolo du Dr. Pierre, contenant 3 onces 1/2 chaque, valeur 60c la bouteille. [] \$2.00 pour une bouteille d'essai de Novoro et deux bouteilles de liniment Oléolo du Dr. Pierre.

[] Veuillez envoyer les remèdes C.O.D.

Nom Adresse Bureau Postal

Montmorency, le 24 sept. 1937 Robin Hood Mills, Limitée, Québec, P. Q.

Messieurs, Il me fait plaisir de vous aviser que j'ai gagné le 1er prix pour le pain brun au concours de cuisson tenu par l'Exposition Provinciale cette année et je suis certaine que ceci est dû au fait que j'ai employé la farine Robin Hood, laquelle est moulue de blé lavé.

J'étais sûre d'obtenir un prix, car avec votre farine je ne puis faire que le meilleur et le plus beau pain, vu qu'elle est plus blanche, plus légère et plus économique qu'aucune autre farine employée dans le passé, même lorsque je résidais en Angleterre.

De plus avec un sac de farine Robin Hood, j'obtiens plus de pains qu'avec toute autre farine.

Cette lettre vous est envoyée pour vous montrer mon appréciation pour votre farine et ceci est fait sans aucune démarche de votre part ou de celle de vos employés et je vous permets de montrer cette lettre aux ménagères de la Province de Québec.

Votre dévouée, Mme Walter Wood.

Matane, le 22 sept. 1937.

Robin Hood Mills, Limitée, rue St-André, Québec.

Messieurs,

Je désire vous dire que je suis des plus fières que mon pain ait gagné le premier prix pour le pain blanc, dans le concours de cuisson tenu par l'Exposition Provinciale de Québec, cette année. Je dois aussi remercier la farine Robin Hood pour la texture et la forme du pain. J'emploie la farine Robin Hood depuis très longtemps et je suis convaincue qu'aucune autre farine ne lui est égale, soit pour l'économie.

Il n'y a aucun doute que si mon pain est si blanc, si net et si léger, lorsque je le cuis avec la farine Robin Hood, ceci doit être dû au fait que la farine Robin Hood est moulue de blé lavé; de plus, un sac de farine Robin Hood me donne plusieurs pains de plus que lorsque je cuis avec n'importe qu'elle autre farine.

Je vous envoie cette lettre comme marque d'appréciation, n'ayant été sollicitée pour ce faire par personne et en aucune manière.

Il me fait aussi plaisir de dire: Félicitations à la compagnie Robin Hood.

Rachelle Gagnon..

P. S. — Ja n'ai pas d'objection que vous employiez cette lettre pour réclame.

R. G.

Groupements de prospecteurs

Amos, Québec, 16. — M. Rosaire Rioux, d'Amos, a été élu, hier soir, président de l'Association des prospecteurs, organisme affilié à la Chambre des Mines de Montréal. Les autres officiers sont: MM. Emile Lesage, député d'Abitibi à l'Assemblée législative, président honoraire; W. W. Davis, vice-président; Henri Drouin, secrétaire; Henri Bélanger, trésorier; Lee-K. Coffin, John Riley et César Bouvier, directeurs.

Le Capt. Edm. Goulet

Un ancien législateur, Edmond Goulet, a été trouvé mort dans une caverne, au fond d'un fourré d'arbres, en arrière du Bic.

Le Capitaine Goulet a servi, durant la guerre de 1914. Il était bien connu, à Lévis, à Québec et plusieurs villes de la Province. A la famille, nos sympathies.

ELECTIONS FEDERALES DES L'AN PROCHAIN

M. King décide d'imiter M. Hepburn et d'aller au peuple trois ans après son retour au pouvoir. — MM. Cardin et Elliott, juges. — M. Rinfret au Sénat.

M. GARDINER, PREMIER

Ottawa, 22. — Les prochaines élections fédérales auront lieu l'an prochain. C'est la nouvelle qu'on a apprise hier de source digne de foi.

Le Premier Ministre Mackenzie King aurait décidé de suivre l'exemple du Premier Ministre Hepburn de l'Ontario, qui est allé au peuple trois ans après son arrièvement au pouvoir.

Après la victoire de M. Hepburn, M. King a réuni les organisateurs de son parti, dont les deux de la province de Québec, l'hon. M. C.-G. Power, ministre des Pensions et de la Santé, et l'hon. sénateur Donat Raymond. Le chef du parti libéral fédéral a confirmé tous ses organisateurs dans leurs fonctions et leur a dit: "Préparez-vous, les élections auront lieu en 1938".

La session fédérale sera convoquée pour le 15 janvier et le gouvernement King y présentera des mesures qui seront le prélude de l'appel au peuple.

Les revenus du gouvernement du Dominion augmentent de façon notable depuis quelques mois, ce qui permettra à l'hon. C.-A. Dunning, ministre des Finances, de réduire certaines taxes au cours de la prochaine session. Déjà, on a remis à un bon nombre de fonctionnaires le 10 pour cent de leurs salaires qui leur avait été coupé pendant la crise. Les autres le recevront bientôt.

Le Premier Ministre n'a pas encore décidé quel sera le slogan de la prochaine campagne électorale. Il se basera sur les événements pour le choisir.

Pour suivre la tradition, l'appel au peuple ne devrait être fait qu'en 1939, le gouvernement ayant été ramené au pouvoir en 1934. Mais M. King sait que certains de ses collègues ont parlé de le remplacer après les élections d'Ontario et il veut éviter une querelle au sein du cabinet en annonçant des élections suivies de sa propre retraite.

Avant la dissolution du Parlement, il y aura un remaniement du cabinet et on annonce comme certaine la retraite de trois ministres, l'hon. M. P.-J.-A. Cardin et l'hon. J.-C. Elliott, qui seront nommés juges, et l'hon. M. Fernand Rinfret, qui entrera au Sénat.

L'hon. M. Rinfret remplacerait éventuellement l'hon. M. Raoul Dandurand comme leader du gouvernement au Sénat et pourrait redevenir ministre sans portefeuille.

Il est entendu que l'hon. M. Ernest Lapointe et l'hon. M. C.-G. Power se représenteront aux prochaines élections. On a parlé de la retraite de l'hon. M. Power mais le ministre et député de Québec-Sud a nié lui-même la rumeur.

L'appel au peuple de 1938 sera le dernier de M. King, qui se retirera quelque temps après les élections pour devenir Haut-Commissaire canadien à Londres à la place de M. Vincent Massey. M. Massey est actuellement au Canada et on dit que lorsque M. King quittera la politique, le Haut-Commissaire actuel y rentrera de nouveau.

L'hon. M. J.-C. Gardiner, ministre de l'Agriculture, représentant de la Saskatchewan dans le cabinet King, serait le futur Premier Ministre à Ottawa, si le parti libéral est maintenu au pouvoir en 1938.

La nouvelle d'élections fédérales l'an prochain décidera peut-être les conservateurs à tenir une grande convention d'ici à quelques mois. Dans ce cas, le très hon. M. R.-B. Bennett pourrait bien abandonner le poste de chef et il aurait pour successeur M. Denton Massey, député de Toronto-Greenwood à la Chambre des Communes.

Les ouvriers des Textiles

Montréal, 22. — On a commencé la discussion des échelles de salaires et des conditions de travail qui doivent être déterminées entre les employés et la Dominion Textile.

L'étude des clauses du contrat demandera beaucoup de temps car il y a plus de 200 opérations différentes dans cette industrie et chacune doit être discutée à tour de rôle. Environ 10,000 ouvriers sont intéressés dans cette industrie.

Les jumelles Dionne

L'ancienne garde des jumelles Dionne dit qu'elle avait le sentiment très net d'usurper, sans le vouloir, les droits de Mme Oliva Dionne.

DES SUGGESTIONS

North Bay, Ont., 16. — Parlant jeudi au banquet de l'ordre impérial des filles de l'Empire, Mme Louise de Kiriline, qui eut naguère sous ses soins les jumelles Dionne, a émis certaines opinions à leur sujet.

"Je suis absolument sûre, dit-elle, qu'on pourrait réunir, d'une façon sensée, toute la famille Dionne, et qu'on épargnerait ainsi aux quintuplettes une enfance anormale. Cela n'empêcherait pas les gardiens officiels de continuer à veiller sur elles comme ils en ont le devoir. Isolées comme elles, le sont, ces petites n'ont pas le lien irremplaçable qui unit frères et

soeurs, cette vie de famille qui, de toute évidence, devrait être le fond de leur existence."

Elle parla de sa rupture avec les parents Dionne.

"Cette rupture, dit-elle, entre les parents et celles d'entre nous sur qui pesait lourdement le soin des enfants créa une situation malheureuse et intenable. Sans doute j'avais pour ces enfants le même sentiment que si elles eussent été les miennes, mais je ne pouvais oublier non plus la situation douloureuse de leur mère séparée d'elles.

"Et j'en arrivai à comprendre, et je crois que la mère y est arrivée aussi — que, si l'instinct maternel n'est pas contenu par le bon sens abstrait mais dans tous les détails, il ne sera pas loin d'être une malédiction. Ainsi, comme c'était inévitable, mes relations avec les quintuplettes prirent fin. Car j'avais le sentiment très net qu'usurper, même sans intention, certains droits de la mère, ne pouvait faire le bonheur de personne."

Mineur depuis l'âge de 11 ans

Sydney, Mines, Nouvelle-Ecosse, 16. — La vie d'un mineur n'est pas trop exténuante, au dire de Ronald Boyd, âgé de 84 ans. Il travaille dans les mines de charbon depuis 73 ans. Il a même remplacé un mineur malade l'autre jour, travaillant presque deux fois plus que la normale.

Les Recettes du Canadien National

Durant la semaine terminée le 7 octobre 1937 les recettes brutes du Canadien National se sont élevées à \$4,308,844 contre \$4,143,000 durant la semaine de 1936 correspondante, une augmentation de \$165,844.

"PAS MOYEN DE DORMIR SUR UN OREILLER AUSSI DUR, J'AI L'COU CASSÉ—C'EST UNE VRAIE TORTURE!"

"LE MIEN MUE, C'EST QUELQUE CHOSE D'EFFRAYANT! IL N'Y AURA BIEN TÔT PLUS DE PLUMES DEDANS!"

"VOULEZ-VOUS JOUIR D'UN SOMMEIL RÉPARATEUR, ET VOUS LEVER DISPOS, PLEIN D'ENTRAIN? LES OREILLERS SIMMONS SONT LES MEILLEURS POUR BIEN DORMIR JUSQU'AU MATIN!"

SIMMONS

Pour bien Dormir

JOURNEE DES DAMES PATRONNESSES DE L'HOPITAL STE-THERESE D'AMOS

Association des Dames Patronnes de l'Hôpital d'Amos

Le but de l'Association est : 1o de seconder les religieuses de l'Hôpital Ste-Thérèse dans leurs oeuvres auprès des malades, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr l'Evêque d'Haileybury et sous la présidence d'honneur de M. le curé d'Amos, Chapelain de l'Association; 2o de réunir les Dames de la ville et de la campagne sous les auspices de la religion, et de favoriser leur sanctification par l'exercice de la charité commune; 3o d'entretenir et de fortifier l'esprit chrétien dans le monde par le bon exemple.

Pour faire partie de l'Association des Dames Patronnes, il faut verser une contribution annuelle de une piastre, laquelle devra être remise aux Révérendes Soeurs Grises de l'Hôpital, par la secrétaire du Comité. Ce montant donne droit à la messe privilégiée à la mort de chaque associée. Dans la première semaine de novembre, une messe sera dite pour toutes les associées défunt.

La contribution sera payable au mois de mai et, toute associée refusant, ou négligeant, sans aucun motif plausible, de la payer à l'époque voulue, cessera de faire partie de l'Association.

Indulgences: — Son Excellence Monseigneur Ls Rhéaume, o.m.i., le 21 juin 1933, a accordé 50 jours d'indulgences à tous les membres de l'Association, chaque fois qu'elles réciteront trois Ave Maria dans la chapelle de l'Hôpital.

Les fêtes religieuses de l'Hôpital sont: 1o L'Invention de la Sainte-Croix (3 mai). 2o La fête de sainte Marguerite (20 juillet). 3o La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs (15 septembre). 4o La fête de sainte Thérèse (15 octobre).

Règlement

1.—L'Association est dirigée

par un comité de régie, composé de plusieurs membres, dont cinq dignitaires: Président honoraire: M. le Curé ou son remplaçant; Présidente active, Vice-Présidente, Secrétaire. Une religieuse de l'Hôpital sera nommée Trésorière par les Supérieures de la Communauté des SS. Grises de Nicolet.

2.—L'élection qui doit se faire au scrutin, aura lieu tous les 3 ans, en octobre. Si durant la période, une Dame élue résigne son siège ou meurt, elle sera remplacée par une nouvelle votation, au scrutin, au cours d'une assemblée générale.

3.—Les assemblées du Comité se tiendront au lieu désigné par la secrétaire, où seront traitées les questions relatives aux oeuvres de l'Hôpital. Une assemblée générale aura lieu en octobre, afin que le Comité rende compte de l'administration générale de l'année.

4.—Aucune liste (souscription ou vente d'articles) ne devra circuler sans avoir été approuvée par le Comité et le Curé de la paroisse intéressée. Le sceau de l'Hôpital devra figurer en tête de la liste, de même que le nom de la zélatrice, et les montants collectés devront être remis à la Soeur Trésorière.

5.—La Secrétaire tiendra un registre, dans lequel elle conservera les noms des Associées et le procès-verbal de chaque assemblée.

6.—La Soeur Trésorière tiendra elle aussi un registre dans lequel elle devra faire un rapport détaillé des recettes et des dépenses, provenant des organisations dirigées par les Dames Patronnes. Toutes dépenses devront être autorisées par la Supérieure et le Comité des Dames Patronnes.

77 nouveaux abitibiens

Soixante-dix-sept personnes, soit treize familles et sept chefs de familles, sont arrivées en Abitibi, mercredi. Les nouveaux colons ont profité au plan Auger-Rogers.

Parmi les treize familles qui viennent défricher la terre, une est originaire du diocèse de Chicoutimi, l'une du diocèse de Québec, l'une du diocèse de Joliette, et dix de celui de Mont-Laurier. Deux des chefs de famille appartiennent au diocèse de Mont-Laurier.

La famille de Chicoutimi s'est rendue au Canton Rousseau; celle de Québec, au Canton La Sarre; enfin, les onze autres, au Canton Clermont.

Pour aucune raison ou motif, on autorisera une dépense pour un montant plus élevé que l'argent en caisse, et il ne sera jamais permis à l'Association de faire un emprunt.

7.—Les Dames Patronnes se feront un devoir d'assister aux funérailles de chaque associée. Elles devront autant que possible se rendre à la chambre mortuaire, pour la récitation du chapelet. Elles ont aussi tenues de faire une communion et un chemin de la croix pour le repos de l'âme de la défunte.

8.—Le nom de Dames Patronnes que porte l'Association parle par lui-même. Il devra exister entre toutes les associées la plus parfaite entente. Dans le cas de divergence de vues, il faudra en conférer avec la Présidente dont un des devoirs est de maintenir forte l'Association par une union bien cordiale entre les Associées. Entre les gens de bien, il y a des vues différentes, toutes bonnes, que la Providence suggère pour le plus grand bien d'une oeuvre. A la Présidente de choisir entre ces bonnes choses.

9.—Le 15 octobre, fête de sainte Thérèse, patronne de l'Association, toutes les Dames devront se faire un devoir et même un bonheur, d'assister aux offices religieux qui auront lieu à la chapelle de l'Hôpital. A 8 heures, auront lieu messe basse et communion générale; dans l'après-midi, sermon de circonstance, si possible, et bénédiction du Saint-Sacrement. Le chant sera fait par les Dames Patronnes, si possible. Une assistance nombreuse de la part des associées donnera à cette solennité l'éclat et l'appréciation dignes des avantages spirituels accordés aux membres de l'Association, en ce jour de fête patronale.

10.—Chaque année, en octobre, réunion générale des Dames Patronnes à l'Hôpital, pour la visite des malades, afin de puiser à la source même tout le zèle et le dévouement que requiert cette oeuvre sublime pour atteindre son but et rappeler à toute âme chrétienne que le plus grand bonheur est celui d'en pouvoir faire.

Vu et approuvé la susdite Association, ainsi que les susdits règlements, ce 21e jour du mois de juin 1933, en la fête de saint Louis de Gonzague.

(Signé) † Louis Rhéaume, o. m. i., évêque d'Haileybury.

UNE ROUTE EN CONSTRUCTION DANS L'ABITIBI

Le ministère des Mines fait construire une route qui part du chemin Senneterre-Mont-Laurier et traverse plusieurs propriétés.

AIDE AUX PROSPECTEURS

M. J.-H. Paré, C. R., avocat, un des pionniers de l'industrie minière dans le nord-ouest de la province de Québec, est revenu samedi dernier de l'Abitibi, où il a passé une semaine à visiter les propriétés du syndicat minier Matchi-Manitou dont il est le président.

«Les prospecteurs sont heureux de l'aide que leur assure le gouvernement provincial par le ministère des Mines et Pêcheries», nous a déclaré M. Paré. «L'hon. M. Onésime Gagnon dont on loue l'initiative, a fait commencer les travaux de la route qui part du chemin Senneterre-Mont Laurier et traverse les propriétés du Lac Simon, qui appartiennent à la compagnie Maniwaki de Peter McDonough, à la Consolidated Mining and Smelting Company et au syndicat Matchi Manitou. La route se rend jusqu'au grand lac Matchi Manitou où notre syndicat a d'autres propriétés. Le tracé est fait et je l'ai suivi sur une distance de trois ou quatre milles. La route est coupée et sera prête au début de l'hiver, qui ne saurait tarder en Abitibi, car la neige a fait son apparition déjà.

«Grâce à l'initiative du ministre des Mines et des Pêcheries», continua M. Paré, «le problème du transport qui est le plus important pour les compagnies et les prospecteurs, sera réglé. Nous pourrions y transporter de la machinerie lourde et toutes les marchandises dont nous avons besoin pour les équipes d'hommes qui travaillent là-bas. Les camps sont organisés sur toutes les propriétés.

Parlant des travaux que fait le syndicat dont il est président, M. Paré nous a déclaré: «Nous avons atteint sur la partie sud de notre propriété du Lac Simon la zone de la mine découverte par Peter McDonough. Elle s'annonce comme devant être aussi intéressante.

Remède efficace

Pour soulager promptement l'anémie, la débilité générale, l'épuisement nerveux, la faiblesse, l'insomnie, la perte d'appétit, les suites de surmenage physique ou mental et les troubles de la digestion. Le



tonique

ZYMOPHOS

«Le Havre Limitée»

Une nouvelle compagnie québécoise est incorporée.

La «Gazette Officielle» annonce dans sa dernière livraison, qu'une nouvelle compagnie vient d'obtenir ses lettres patentes pour s'occuper de construction et d'exploitation minière et forestière. La nouvelle compagnie, qui aura son siège social à Québec, fera affaire sous le nom de «Le Havre Limitée».

En vertu des lettres patentes accordées, M. Joseph-A. Maheux et Mlle Yvette Hébert et Cécile Roberge, tous de Québec, sont également autorisés à ouvrir des manufactures et exploiter différentes sortes d'industrie.

L'éclusage du Lac Villebon a eu pour conséquence l'inondation de nos tranchées mais nous allons installer des pompes pour retirer l'eau des tranchées.

«Les compagnies se sont unies pour que leurs ingénieurs s'entendent afin d'étudier ensemble les problèmes géologiques. Nous avons augmenté nos équipes pour terminer nos tranchées avant l'hiver et nous commencerons ensuite à miner la surface des veines.

«L'opinion générale en Abitibi», conclut M. Paré, «est que nous sommes actuellement dans l'endroit le plus prometteur de la province de Québec au point de vue minier».

Sincèrement, je ne vous ennuie pas ?

— Non, cher monsieur, il y a des moments où l'on est si triste qu'on est content de recevoir n'importe qui...

Un ancien vous salue

SEAGRAM'S
WHITE WHEAT
Whiskey

13 oz. \$1.00
25 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65

SW-6

Joseph E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont.

MARQUE
BEMA

MELASSE
DES
BARBADES

Pour les besoins de la ferme et les travaux en plein air, il faut une alimentation nutritive et fortifiante. Riche en fer et en sels minéraux, la mélasse Barbades Extra Fine authentique ajoute à tout repas une saveur délicieuse—sur la table ou dans la cuisine.

N'oubliez pas d'exiger la mélasse Barbades Extra Fine authentique de marque Bema.

15

VENDUE A LA MESURE PAR VOTRE EPICIER

GLENORA FLOUR
A LOUETTE
"ROYAL HOUSEHOLD" • "MONTCALM"
FOR BREAD, CAKES AND PASTRY

Maux de Tête

Pour prompt soulagement, prenez un verre de



A LA FERME

La rentrée des élèves à l'École d'Agriculture

L'an dernier malgré notre récente arrivée à la Ferme, (Les Cleres St-Viateur) nous avons tenu à ouvrir nos portes le 17 novembre, à un groupe de jeunes gens bien désireux d'acquiescer des connaissances théoriques et pratiques en agriculture, ainsi que l'instruction nécessaire à un cultivateurs Catéchisme, Français, Arithmétique, Anglais, Histoire, Géographie, Comptabilité agricole, etc.

Cette année, nous pourrions recevoir un groupe un peu plus nombreux le 26 octobre, date de la rentrée.

Nous rappelons que ceux qui désirent suivre ces cours doivent s'adresser à l'agronome de leur district se procurer un certificat de bonne conduite de leur curé et être disposés à se conformer aux règlements de l'École. On ne prendra pas d'élève au-dessous de 14 ans. Seuls les fils de cultivateurs peuvent profiter de la bourse de \$54.00 offerte par le gouvernement c'est-à-dire, la moitié du coût laissant aux parents une somme égale, soit \$54.00 à payer, de préférence en deux versements; à la rentrée et en janvier.

Les livres et objets de toilette sont à la charge des parents ainsi que les frais de maladie, s'il y a lieu.

La sortie aura lieu le dernier mardi d'avril. Sur demande, le train arrête à la Ferme St-Viateur.

Le Frère Directeur.

Soyez aimables

Un don, le plus enviable pour une femme, don irrésistible et charmant, à la portée de toutes les intelligences, don qui n'est au fond qu'une bonne habitude à donner dès la petite enfance, don précieux que les fées, jadis, confondaient avec l'art de plaire pour en parer leurs filleules, c'est le don d'amabilité. Combien de contes charmants commençaient jadis par ces mots: "Il était une fois une princesse parfaitement aimable..." Soyez aimables, tenez-vous droites: Cette double formule résume à peu près tout le secret du charme féminin.

Tenez-vous droites! — Vous marcherez alors avec élégance et légèreté; vous vous accoutumerez à une allure souple et rythmée. Vous porterez la tête haute, ce qui est un point essentiel pour toute personne désireuse de donner d'elle l'impression d'une distinction native. En même temps, les poumons se développeront, le sang circulera plus vite, le regard prendra cette assurance, cette droiture qui n'exclut pas la douceur. Ce mot, mille fois répété par une mère prévoyante: "Tenez-vous droite!", peut avoir d'immenses conséquences pour l'avenir mondain d'une jeune fille.

Soyez aimables! — Tout est là. C'est le grand secret. Trop souvent on confond l'amabilité avec la banalité. C'est un ton distrait, un accent maintes fois reproduit. C'est du bout des lèvres une parole sans portée, sans intérêt, qui frappe l'oreille sans arriver au cœur. A l'amabilité appartient une puissance délicieuse qui touche et pénètre. C'est un regard, un sourire, une attention, une pensée, qui ont éveillé quelque chose de doux, de délicat, dont l'impression vous a charmé et demeurera. Il est des êtres qui, dès le plus jeune âge, ont en eux le privilège d'être aimables. Un charme attirant émane

d'eux. La beauté la plus parfaite, si elle n'est pas en possession de ce don, pâlit auprès d'une autre qui le possède. L'expérience de la vie nous enseigne donc que la qualité la plus précieuse à cultiver chez nos filles, est l'amabilité. C'est un des moyens que les femmes les plus célèbres par leurs grâces et leurs succès mondains, ont mis en oeuvre. L'impératrice Joséphine et Mme Récamier, si admirées au commencement du XIXe siècle, étaient les personnes les plus parfaitement aimables que l'on pût rencontrer alors. Mme Récamier souriait aux petits ramoneurs que sa beauté frappait dans la rue et qui s'arrêtaient interdits pour la regarder. L'impératrice Joséphine n'adressait jamais la parole à un homme ou à une femme, sans laisser l'impression d'une bienveillance, d'un intérêt dont on était ravi.

Il faut, dès la petite enfance, que les fillettes soient aimables, d'instinct, avant de réfléchir et de penser. On s'appliquera à les entourer de personnes douces, d'humeur égale et enjouée, de celles qui n'aperçoivent pas tout d'abord le mauvais côté des choses et des êtres. On interdira absolument tous les propos critiques et déshabitués, et particulièrement tout ce qui est propre à faire surgir l'âme de l'enfant la sottise et basse vanité de se croire au-dessus des autres par des dons étrangers à la personnalité, tels que le rang et la fortune. Etre un enfant noble, être un enfant riche, voilà des expressions qui seront absolument bannies de l'éducation. Pauvres petits: la vanité se prend vite et c'est un poison si contraire à la saine direction de l'esprit. Il faut parler surtout à leur cœur. Lorsqu'on leur fait le récit d'une belle action, d'un acte de bonté, il faut éveiller chez eux le désir de l'imiter, que leur âme s'ouvre à la pitié, que leur intelligence s'appli-

que à découvrir ce qui plaît autour d'eux.

Le plus grand éloge qui puisse être fait d'une femme est de dire: elle est aimable. Cela donne le droit d'être laide et mal habillée..... même.

Un privilège à 12 communautés de religieuses

Montréal, 15 — On apprend que le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique vient de reconnaître l'organisation des scolasticats, écoles normales dans la province, chez les religieuses tout comme elle existe chez les frères. Douze maisons ont été reconnues. Ce sont à Québec: les Soeurs Grises, les Soeurs du Bon Pasteur, les Soeurs de la Charité de St-Louis; les Soeurs de St-Coeur de Marie; à Montréal: les Soeurs Grises, de La Providence, Jésus et Marie, Ste-Anne de Lachine; à Lévis: les Soeurs de la Charité de St-Louis; à Chicoutimi: les Soeurs du Bon Conseil; à St-Hyacinthe: les Soeurs de la Présentation et les Soeurs de St-Joseph. Plusieurs autres communautés obtiendraient sous peu les mêmes privilèges.

Le rouet de la vie

Que files-tu.
Jeune fille, que files-tu ?
A la porte de ta chaumière,
Dans les parfums et la lumière,
Que files-tu, sur ton rouet,
Tout vieillot et tout désuet.
Belle fille aux pâleurs de cierge ?
—Je file mon voile de vierge !.....

Que files-tu,
Jeune femme, que files-tu ?
Quelle est cette flamme divine
Qui t'environne et t'illumine,
Et, dans les soirs tout parfumés
Quels rêves inaccoutumés
Font battre ton coeur, sous ta
[blouse ?
—Je file mon voile d'épouse !.....

Que files-tu,
Vieille femme, que files-tu ?
Sous ta main rebelle qui tremble,
Quel fil mystérieux s'assemble ?
Que fais-tu donc, courbant le front,
Vieille femme au regard profond,
Aux yeux ruisselants comme un
[fleuve ?
—Je file mon voile de veuve ?.....

Blanche Lamontagne

DEMANDEZ

Les Agents de Coupage



Une sorte très complète de liquides pour coupage de bois, pour en diminuer la force, comprenant en outre Kist Lemon-Lime Rickey, Kist Citrus Soda, Kist Sparkling Water, Kist Sparkling Lemon, Kist Grape Fruit, Kist Lemon Sour et autres.

chez NOM DE L'EMBOUILLEUR

LEMAY ENREGISTRE, -- Landrienne

Tél. No. 283

C. P. 319

MARCEL LETOURNEAU

AVOCAT

Edifice Théâtre Royal

:::

:::

AMOS.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an. — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à: —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE

:::

:::

ABITIBI, QUE.



La vente des produits de la ferme aux DOMINION STORES est toujours avantageuse

Dépenses des magasins Dominion en une année dans Québec

Achats des manufacturiers, \$5,209,426.17
Achats des cultivateurs, (île de Montréal seulement) \$63,122.08
Taxes, municipales, provinciales et spéciales, \$57,922.23
Salaires - \$663,669.36
Loyers des magasins, \$182,203.86
Chauffage, électricité, téléphone, etc., \$167,336.83

Non seulement les Magasins Dominion des grands centres, mais aussi ceux qui sont établis dans les petites villes, constituent d'excellents marchés pour les produits maraichers des fermes situées à vingt milles à la ronde. Les cultivateurs nous apportent ces produits de bonne heure le matin, alors qu'étant plus frais et plus attrayants, ils peuvent en obtenir de meilleurs prix que plus tard dans la journée.

Vu notre désir de toujours servir le mieux possible notre clientèle, nous importons nos fruits et légumes frais de Floride et du Texas, lorsque les cultivateurs locaux sont incapables de nous en fournir. Le public sait apprécier les efforts que nous faisons pour lui assurer satisfaction. Les Magasins Dominion sont un réel actif pour la province de Québec.



DOMINION STORES LIMITED

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

Pâleur Douleurs de dos, de reins
Faiblesse Irrégularité
Manque d'appétit Périodes douloureuses
Fatigue Troubles internes
Nervosité essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Liée, 1566, rue St-Denis, Montréal



THEATRE ROYAL -- AMOS

LE 24 OCTOBRE 1937

"BACK IN CIRCULATION"

Comédie mouvementée parsemée d'épisodes dramatiques

Avec **Pat O'Brien - Joan Blondell - Margaret Lindsay**

LES 25 ET 26 OCTOBRE 1937

"ELEPHANT BOY"

Avec une troupe d'étoiles

Grande histoire d'aventures écrite par le célèbre romancier :

RUDYARD KIPLING

et présenté par:

ALEXANDER KORDA

Filmée dans la jungle Asiatique

LES 27 ET 28 OCTOBRE 1937

"MARINELLA"

Avec **TINO ROSSI - YVETTE LEBON**

Son premier Film parlant avec les chansons qui l'immortaliseront à jamais.

LES 29 ET 30 OCTOBRE 1937

"ROMEO & JULIET"

Avec **NORMA SHEARER - LESLIE HOWARD JOHN BARRYMORE**

L'une des plus brillantes oeuvres de Shakespeare interprétée par des étoiles de l'écran.

Fête patronale de M. le curé d'Amos

La fête patronale de M. le curé Dudemaine, d'Amos, a été célébrée mercredi soir. La salle paroissiale était comble. L'on remarquait au premier rang quelques membres distingués de l'Ordre des Clercs Saint-Viateur actuellement en visite dans l'Abtibi, entre autres les RR. PP. Farly, supérieur général; Latour, provincial, et Joly, procureur, ainsi que plusieurs curés de la région, etc.

Les religieuses de l'Assomption avaient préparé un programme de musique, de chant et de comédie qui a été hautement apprécié, et que nous publierons dans un numéro subséquent de notre journal.

M. le curé Dudemaine a répondu avec sa bonté coutumière aux vœux et aux félicitations qui lui ont été ainsi présentés d'exquise façon par les élèves du couvent.

On a aussi offert des fleurs au supérieur général de l'Ordre de Saint-Viateur, et celui-ci a exprimé éloquentement sa reconnaissance. Il a souligné l'oeuvre très importante accompli ici par M. Dudemaine, l'un des fils les plus distingués du collège de Saint-Viateur de Joliette. La foule des paroissiens d'Amos a applaudi de tout coeur aux hommages qui ont été rendus au pasteur aimé de cette paroisse.

Le service d'ordre par les scouts d'Amos a été excellent.

Faisons cesser les accidents!

Les accidents d'automobiles deviennent trop nombreux dans l'Abtibi, surtout dans la région de Val d'Or. Nous suggérons au ministre de la Voirie de doubler au moins son service de surveillance des routes. Il faudra voir surtout à ce que les camions observent les règlements de la circulation. Les chauffeurs de camions doivent se contenter de la moitié du chemin quand ils rencontrent les autres automobilistes. Ils devraient aussi observer une certaine limite de vitesse et de chargement. L'accident mortel qui a eu lieu cette semaine près de Malartic doit servir d'impérieuse leçon.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 10 novembre 1937, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Amos, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice public, Amos, P.Q."

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du Comité des Travaux, édifice de la douane, Québec, P.Q., du Surintendant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., et au bureau de poste d'Amos, P.Q. On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 20 octobre 1937.

BAZAR ET BINGO

A SAINT-MARC DE FIGUERY

les 23, 24 et 25 oct. 1937, c-à-d.

SAMEDI SOIR, DIMANCHE (après-midi et soir) et LUNDI soir.

Tous seront les bienvenus!

LE CONGRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'Eglise, l'Etat, par la voix de leurs chefs, ont assuré la jeunesse rurale de leur appui généreux pour lui faciliter l'acquisition de la science agricole et l'orienter vers la carrière de cultivateur. Cet encouragement leur a été promis au cours d'un banquet, au Château Frontenac, à Québec, lors de la clôture du congrès de l'enseignement agricole tenu cette semaine dans la Vieille Capitale. Ce congrès tenait ses séances d'étude depuis trois jours au Café du Parlement. Il s'est terminé par une brillante manifestation, sous la présidence de l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture et à laquelle ont participé notamment S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve, S. Exc. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski; le premier ministre, M. Maurice Duplessis et plusieurs membres de son cabinet. L'hon. M. Paul Sauvé, président de l'Assemblée Législative, a également participé à ces agapes.

La grande salle de bal du Château Frontenac était remplie à sa capacité. Les orateurs n'eurent qu'une voix

pour chanter la terre, résumer l'oeuvre accomplie au cours du congrès et témoigner de leurs bonnes dispositions à l'égard de la classe agricole. Les principaux orateurs à ce banquet ont été dans l'ordre: l'hon. Bona Dussault, l'hon. Paul Sauvé, M. Jean-Charles Magnan, directeur de l'enseignement agricole; M. Henri-C. Bois directeur de l'économie rurale; S. E. le cardinal Villeneuve; Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval; M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes; l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre, et Monseigneur Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

Tout congrès se termine par des vœux. Celui de l'enseignement agricole a eu les siens. On a adopté les vœux relatifs à l'agriculture. Ils ne sont pas nombreux, mais on se rendra compte, à les lire, qu'ils sont d'une extrême importance. L'un d'eux concerne la nomination par le Conseil de l'Instruction publique, d'un comité de l'enseignement agricole. Un autre demande que la politique

(Suite à la page 4)

COURS D'ART CULINAIRE EN ABITIBI

La Sarre,	25-26-27 oct.
Macamic,	28-29-30 "
Taschereau	2- 3- 4- 5 nov.
St-Nazaire	8- 9-10 "
St-Marc de Figuery	11-12-13 "
Amos	15-16-17 "
Landrienne	18-19-20 "
Barraute	22-23-24 "
Belcourt	25-26-27 "
Senneterre	29-30-1er déc.

porteront donc aucun cachet commercial. Ils viseront à utiliser les viandes, légumes et fruits de la région en préparations économiques, simples et de bon goût. Tous ces menus seront en même temps expliqués au point de vue hygiène alimentaire.

Venez donc, Mesdames, en grand nombre, apprendre à faire un choix judicieux parmi les divers aliments mis à votre portée de façon à vous nourrir rationnellement, agréablement, hygiéniquement et à peu de frais.

PAUL D'ARAGON

Ingénieur Civil

Spécialité: — **MINES**
2335, rue Hampton,
MONTREAL

Téléphone: **Dexter 8777**

Joyeuse fête à La Sarre L'abbé Laurent

Dernièrement, une joyeuse fête a réuni chez M. et Mme Philippe Poulin des amis intimes.

Il s'agissait de célébrer le quinzième anniversaire de mariage de M. et Mme Poulin. Ceux-ci, qui revenaient de voyage furent pris par surprise.

Après les souhaits d'usage, et avec les émotions inséparables, d'une telle surprise, la soirée s'organisa. Une partie de bridge intéressa fort les assistants, puis un succulent goûter fut servi. Quand tous et chacun eurent fait honneur au festin, un concert eut lieu. Chant, musique, rien ne manquait pour intéresser les amis. Pour clore cette joyeuse soirée, une sauterie fut organisée, et celle-ci faite, tous se séparèrent tard dans la soirée.

M. et Mme Poulin adressèrent des remerciements aux assistants. Le souvenir de cette fête restera dans la mémoire de chacun, mais surtout dans le coeur des amis fêtés.

Au nombre des invités étaient: MM. et Mmes Léonidas Boisvert, Adélaré Grégoire, Henri Perron, J.-D. Deschambault, André Chabot, Arthur Bélanger, Gabriel Bordeleau, Aimé Létourneau, Oscar Létourneau, Armand Alain, Paul Bélanger, Alexandre Roberge, Jules Lavigne, Valère Audette, Mathias St-Laurent, Adrien Mercier, Adélaré Lafontaine, Raoul Lafontaine, le Docteur et Mme Gaston Rheault, Cyranus Dallaire, Ephrem Hamel, Willie Létourneau, Joseph Ratté, Côme Hamel, Rosaire Gagnon, Daniel Naud, Hector Gagné, Ernest Thifault, Egide Martel, Théo. David, Clément, Filiatreault, Moïse Maillhot, F.-X. Martel, la famille Alphonse Lafontaine, Madame Guy, Mme J.-R. Audet, G. M. d'Amos, et M. et Mme Bernard Benoit des Trois-Rivières.

La Sarrienne.

Trois-Rivières, 22. — Le magistrat F.-X. Lacoursière a fixé hier à \$4,456,925, l'évaluation municipale des établissements industriels de la Wagramack, filiale de la Consolidated Paper Corporation Ltd.

A VENDRE

ANIMAUX DE FERME, VACHES LAITIÈRES ET AUTRES.

S'adresser à: —

G. Duguay, N. P.

Edifice Théâtre Royal, AMOS.
24 Sept. 1-8-15 Oct.

Vaillancourt



Dimanche, le 3 du mois courant, M. l'abbé Laurent Vaillancourt, enfant de la paroisse d'Amos, recevait, à Chevilly près Paris, France, l'ordination sacerdotale, aux mains de Mgr Le Hunssec, Supérieur Général de la Congrégation des Pères du St-Esprit. Le nouveau lévite, membre de cette Congrégation passera l'année à Chevilly, puis l'été prochain, après un court séjour auprès de ses parents, à Amos, il se dirigera vers les Missions d'Afrique.

A M. l'abbé Vaillancourt, "La Gazette du Nord" souhaite longue vie et fructueux ministère.

A la Chambre Haute?

Le correspondant de la Presse à Ottawa annonce que les amis de M. J.-A. Bradette, député fédéral de Cochrane, Ontario, veulent le voir succéder au Sénat à feu l'honorable colonel James Arthur, de Parry Sound. Un des arguments qui seront invoqués auprès du premier ministre King est que les Canadiens-Français du nord de l'Ontario devraient avoir leur représentant à la Chambre Haute.

A. ST-CYR

Marchand de Musique GROS & DETAIL

"Accordéons Sapins" de tout genre

\$3.75 à \$11.50

18 rue St-Joseph, Québec.
11 juin - 10 sept.

melchers
NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
GIN CANADIEN
CROIX D'OR

Fondé en 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville, P.Q.

London Club
London
Dry Gin

Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky